

8ÈME INFORMATION 2023 DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION FSN

Madame la Présidente, Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs

Afin de vous tenir informé-e-s des activités de la Fédération Suisse de Natation, nous vous envoyons la lettre d'information 8/2023. Nous vous invitons également à consulter régulièrement le [site Internet](#) de la fédération et à rendre ces informations accessibles aux membres de votre comité et de votre club.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL DU 4/5 NOVEMBRE 2023

Le week-end des 4 et 5 novembre 2023, le comité central s'est réuni à Erlinsbach pour une séance à huis clos. Après les updates des régions et des disciplines sportives, les thèmes suivants ont été discutés, resp. les informations prises en compte :

- **Finances**

Le secrétariat, la formation, l'Artistic Swimming, le waterpolo et la natation devraient, selon les projections disponibles, pouvoir boucler leurs comptes de manière plus ou moins équilibrée. Diving devrait enregistrer une perte de l'ordre de CHF 50'000. Le directeur sportif par intérim de Diving a analysé la situation et pris des mesures correctives. Celles-ci ne porteront toutefois leurs fruits qu'en 2024. Il est très important pour la fédération que la discipline Diving reste classée au niveau 3 de Swiss Olympic, car après la natation, le Diving est la discipline sportive qui remporte le plus de succès chez Swiss Aquatics et génère ainsi une attention importante pour l'ensemble de la fédération. C'est pourquoi il a été décidé de combler le déficit existant et surtout structurel à l'aide du capital lié du franc de solidarité. Conformément à l'objectif du capital, l'argent revient ainsi directement au sport (ou aux athlètes).

- **Waterpolo**

Après une analyse détaillée de la situation du waterpolo, réalisée par la directrice Elena Maringelli et Marco Birri, les premiers résultats ont pu être présentés au comité central.

Le principal problème semble être que les tâches et les responsabilités n'ont pas été clairement attribuées jusqu'à présent. Cela a entraîné des doublons et des malentendus. A l'avenir, la coordination sera centralisée par le secrétariat, comme pour les autres disciplines sportives. Cela permettra surtout de décharger la direction des tâches opérationnelles.

En complément, des personnes disposant de l'expertise nécessaire doivent apporter leur soutien sur des sujets spécifiques. Il est important à cet égard qu'il n'y ait pas de conflits d'intérêts.

L'analyse a également montré que la relation de confiance entre les arbitres et les clubs/entraîneurs n'est pas optimale. Les raisons sont diverses. A l'avenir, il faudra mettre l'accent sur la formation des arbitres. Il faut également motiver les joueurs à envisager une "carrière" d'arbitre après leur carrière active.

- ***Concepts de sélection***

Le comité central a étudié, discuté et approuvé les concepts de sélection des quatre disciplines sportives. Ils sont disponibles sur le site Internet. Il est important d'éviter les conflits d'intérêts potentiels et de définir des critères de sélection compréhensibles et aussi objectifs que possible afin d'effectuer une sélection aussi claire que possible.

- ***Développements au sein des fédérations internationales 'European Aquatics' et 'World Aquatics'***

Il est très difficile d'évaluer la dynamique de World Aquatics (AQUA). Le congrès extraordinaire de Melbourne en décembre 2022 a été convoqué à la dernière minute et s'est tenu à des heures indues. De ce fait, la participation a été très faible. Des modifications des statuts, d'une grande portée, ont été adoptées tacitement. Par exemple, les candidats à un poste au sein d'AQUA devaient auparavant être proposés par la fédération nationale. Désormais, la proposition peut venir de n'importe quelle association membre. De plus, AQUA peut désormais obliger European Aquatics à adopter ses règles et peut même s'adresser aux fédérations nationales. Par exemple, les statuts des fédérations nationales doivent désormais être approuvés par AQUA avant de pouvoir être mis en vigueur.

AQUA souhaite également augmenter le nombre de femmes dans les comités. Cela entraînera de grands changements lors des prochaines élections, car jusqu'à présent, peu de femmes siègent dans les comités.

Le congrès de European Aquatics a eu lieu à la mi-septembre 2023 à Madère et s'est déroulé dans le calme et avec une bonne organisation.

- ***Informations de Swiss Olympic***

Soutiens financiers

Outre les contributions de base actuelles, Swiss Olympic versera différentes contributions prioritaires à partir de 2024 ou 2025. Certaines d'entre elles seront également représentées dans le nouveau contrat de prestations quadriennal qui sera élaboré en 2024 et entrera en vigueur à partir du 01.01.2025. En voici quelques exemples :

- Plus de femmes dans les directions : Au 01.01.2025, un quota de 40% de femmes sera exigé au niveau stratégique (comité central). Les fédérations qui remplissent cette exigence sont récompensées par un montant annuel de CHF 20'000. Swiss Aquatics ne peut actuellement pas satisfaire à cette exigence.
- 3 sports d'équipe féminins classés aux niveaux 1 à 3 sont sélectionnés pour être encouragés et soutenus financièrement. Swiss Aquatics n'a actuellement aucun sport d'équipe doté de la classification requise (Artistic Swimming est au niveau 4 depuis l'année dernière et le waterpolo féminin au niveau 5) et ne peut donc pas bénéficier de ces fonds.

- Swiss Olympic encourage de manière ciblée, par le biais de Scholarships, 35 à 50 entraîneures actuellement employées par les organismes responsables nationaux ou régionaux dans leurs mesures de développement individuel. (Max 25'000 par Scholarship pour la période 2023-2026). Swiss Aquatics tentera d'obtenir une telle bourse s'il y a des entraîneures intéressées.
- En ce qui concerne l'inclusion, un soutien subsidiaire de projets d'inclusion (y compris les événements nationaux) est prévu. Swiss Aquatics examinera cette possibilité si ses propres moyens financiers le permettent.
- Formation et planification de carrière pour les jeunes entraîneurs : soutien financier à la réussite d'une formation d'entraîneur diplômée.
- Soutien financier d'un point de contact pour les athlètes. Swiss Aquatics examinera également cette possibilité, si ses propres moyens financiers le permettent.

Comme pour la plupart des aides financières de Swiss Olympic et de l'OFSP, la fédération doit elle aussi fournir des prestations propres, qui s'élèvent normalement à 50%. Ce n'est que si la fédération est en mesure de fournir ces moyens que Swiss Olympic participe aux coûts ou verse les fonds correspondants. Il est donc essentiel pour le développement de la fédération de pouvoir disposer des prestations propres/fonds propres nécessaires.

Événements multisports en Suisse

Jeux olympiques d'hiver

Le CIO est en principe plus ouvert à l'idée d'organiser des Jeux olympiques "plus petits ou plus modestes". Ces dernières années, la Suisse a toujours pu prouver qu'elle était une bonne organisatrice d'événements sportifs d'hiver. Depuis avril 2023, Swiss Olympic est en contact permanent avec le CIO. De ces conditions est née la vision des Jeux Olympiques en Suisse en 203x. Dans ce cadre, la Suisse doit se présenter comme pays hôte au lieu d'une ville hôte et utiliser les infrastructures déjà existantes. Les fédérations sportives doivent participer intensivement à l'organisation et le savoir-faire régional doit être utilisé. Cela devrait permettre d'organiser les Jeux à moindre coût. Swiss Olympic a réalisé une étude de faisabilité à ce sujet.

Différentes fédérations, dont Swiss Athletics, Swiss Cycling, la fédération de gymnastique et Swiss Aquatics, ont eu au préalable des échanges intenses à ce sujet. Les directeurs ont participé à la réunion. Sur le fond, toutes les fédérations citées étaient d'accord ; oui aux Jeux d'hiver, mais...

Le "mais" doit inclure une étude de faisabilité pour les *Championnats d'Europe*, qui doit être réalisée par Swiss Olympic. Une organisation pour 2030 ou 2034 doit être examinée. Ainsi, il sera possible d'organiser des championnats d'Europe des sports aquatiques en Suisse.

Fondation du Tribunal du sport suisse

L'actuelle Chambre disciplinaire du sport suisse est un organe de Swiss Olympic et se compose d'un-e président-e, de trois vice-président-e-s et de 16 membres au maximum, élus par le Parlement du sport pour une durée de 4 ans (réélection possible sans restriction).

Les nouvelles exigences en matière d'éthique doivent pouvoir être mieux maîtrisées, sans que la pratique existante en matière de dopage n'en pâtisse. L'objectif doit être de

- gérer la charge de travail supplémentaire liée aux cas éthiques
- réduire la durée des procédures
- maintenir la qualité de la jurisprudence

Le groupe de travail a examiné plusieurs options pour la structure/l'organisation de la chambre disciplinaire. Adaptation de l'organisation de la chambre disciplinaire actuelle, création d'une association, création d'une fondation ainsi que d'autres formes de sociétés.

Après avoir pesé le pour et le contre, le groupe de travail est arrivé à la conclusion que la Chambre disciplinaire du sport suisse devrait à l'avenir être gérée comme une fondation nationale indépendante. Cela présente l'avantage de mieux appréhender l'indépendance vis-à-vis de l'extérieur.

La future fondation doit être créée sous le nom de "Fondation du Tribunal arbitral du sport suisse". Ce nouveau nom peut contribuer à clarifier auprès du public le repositionnement de la Chambre disciplinaire en tant que véritable tribunal arbitral.

Le fonctionnement futur de la fondation, avec un secrétariat de 3 équivalents temps plein et un système de milice de juges d'environ 25 à 35 personnes, est estimé à environ 750 000 CHF par an, ce qui correspond à une augmentation des dépenses actuelles d'environ un demi-million de francs suisses. Des ressources supplémentaires devraient toutefois être mises à disposition même si la CD était maintenue en tant qu'organe de Swiss Olympic.

En tant que fondateur, Swiss Olympic dédie à la future fondation un capital de fondation d'un montant de CHF 50 000 (comme pour la création de la fondation Antidoping Suisse).

La fondation doit être créée et inscrite au registre du commerce le 1er juillet 2024. A cette date, les tâches de l'actuelle chambre disciplinaire devraient être reprises.

- ***Mise à jour des projets de revitalisation***

Suite à la crise Covid, pendant laquelle la fédération a distribué plus de CHF 7 millions de fonds fédéraux à ses membres, la Confédération a mis CHF 50 millions supplémentaires à la disposition du sport. Ce programme dit de revitalisation doit aider les fédérations sportives à relancer leurs activités. Dès le lancement du programme, la fédération a élaboré quatre projets et les a soumis à Swiss Olympic. Les quatre projets ont été approuvés par Swiss Olympic. Grâce à ces projets, la fédération reçoit un soutien financier d'environ 1,2 million de francs suisses. La contribution propre s'élève à 170 000 francs suisses.

Voici un aperçu de l'état d'avancement des projets, qui visent tous à développer le sport populaire :

Aqua Day

Actuellement, il s'agit surtout de fixer les dates des différents événements afin de finaliser le site web, etc. Dans les premières versions des Aqua Days, il s'agit également, en étroite collaboration avec les régions et les clubs, de recueillir des expériences et de développer le concept.

Planificateur d'entraînement

Le planificateur d'entraînement est développé avec LerNetz et les autres fédérations, Swiss Unihockey et Swiss Volley. Un premier prototype du planificateur d'entraînement ainsi que les premières procédures ont été présentés. Une collection d'exercices pour les niveaux 1 à 10 a été créée. Celle-ci est en cours de finalisation. Des modèles de leçons sont en cours de préparation et seront mis ultérieurement à la disposition des directeurs d'écoles de natation des niveaux 1 à 10.

Médias numériques / ClubPlus

Après de longues discussions, un accord a pu être signé avec Swiss Olympic.

Il est prévu d'élaborer un module supplémentaire au sein de la Swiss Olympic Academy, qui sera également ouvert aux personnes ne suivant pas le cours de management de club.

Par ailleurs, un système d'E-Learning doit également être défini et développé pour la fédération. Parallèlement et en dehors du programme de revitalisation, il est prévu de mettre en place un service de conseil aux clubs.

Learn to Swim

Le projet de revitalisation a démarré et s'est entouré d'experts spécialisés (écoles de natation) dans toute la Suisse. Après le coup d'envoi et les premières réunions de projet, il est apparu clairement que le souhait de passer du papier à la numérisation était très fort. Après une première évaluation des besoins, il a été décidé de mettre l'accent sur l'introduction d'une application interactive. Cette application doit offrir une plus-value aux écoles de natation sur le plan administratif d'une part et d'autre part aux parents grâce à une source d'informations interactive.

- ***Manuels J+S Natation, Waterpolo et Plongeon***

Les nouveaux manuels J+S Natation, Waterpolo et Plongeon ont été publiés récemment. L'élaboration des nouveaux manuels a débuté en été 2022, en étroite collaboration avec J+S et des co-auteurs sélectionnés.

Le nouveau manuel J+S se base sur la nouvelle conception de la formation J+S et marquera de son empreinte les futur-e-s moniteur-trice-s J+S. Il s'agit d'un document de référence pour la formation des moniteur-trice-s.

En plus du manuel J+S, jusqu'à trois séquences d'apprentissage en ligne ont été développés par discipline sportive pour soutenir la formation de base et compléter le manuel. Ces séquences d'apprentissage offrent aux

participant·e·s la possibilité d'approfondir de manière ciblée leurs compétences et leurs connaissances en natation, waterpolo ou plongeon. Des conseils méthodologiques relatifs aux nouveaux manuels J+S Natation, Waterpolo et Plongeon sont également disponibles sur mobilesport.ch, avec des exemples de bonnes pratiques concernant les formes fondamentales de mouvement et de jeu ainsi que les formes caractéristiques de la discipline sportive. D'autres listes d'aide-mémoire avec des exercices complémentaires sont également à la disposition des personnes intéressées.

La formation des expert·e·s J+S aura lieu à partir de 2024. L'introduction officielle dans tous les cours de moniteur·trice·s J+S et donc dans toute la formation de base est prévue pour 2025.

Le manuel d'Artistic Swimming sera mis en place à partir de 2026 et devrait être disponible à partir de 2028.

COTISATIONS DES MEMBRES 2024

Nous souhaitons vous informer une nouvelle fois que le nouveau modèle des cotisations de Swiss Aquatics a été adopté lors de l'Assemblée des délégués de Swiss Aquatics des 22 et 23 avril 2023 à Sursee. Cela simplifie le décompte des frais des clubs et introduit en même temps une cotisation annuelle de 35 CHF par membre de club. Outre les titulaires d'un brevet Swiss Aquatics (comme les coaches, les juges, etc.), les membres d'honneur, les membres passifs et les élèves des écoles de natation seront exemptés de ces frais. Les chiffres définitifs seront relevés début 2024. Nous vous prions de fournir ces données correctement. En fin de compte, ce sont des recettes qui profitent au développement des disciplines sportives. Lors du workshop, les participant·e·s ont également discuté de la manière dont les associations régionales pourraient être soutenues financièrement. Une proposition possible est que 5 CHF sur les 35 CHF soient versés à l'association régionale, afin que celle-ci puisse également assumer ses tâches de manière plus professionnelle. En contrepartie, l'association régionale doit accomplir des tâches à définir vis-à-vis de Swiss Aquatics.

PROPOSITIONS À L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS ET AUX ASSEMBLÉES SPORTIVES

Nous vous rappelons que l'Assemblée des délégués 2024 aura lieu le 20 avril 2024 à Ittigen, à la Maison du Sport.

Conformément à l'article 47 des statuts, les propositions peuvent être soumises jusqu'à la fin de l'exercice :

47. PROPOSITIONS À L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S ET AUX ASSEMBLÉES SPORTIVES

Les clubs membres, les fédérations membres, les membres d'honneur, les associations régionales, les commissions de tout genre et les responsables d'un département peuvent soumettre des propositions écrites et justifiées jusqu'à la fin de l'exercice au secrétariat général de la FSN. Le comité central, resp. le·la directeur·trice sportif·ve compétent·e envoient leurs propres propositions, les éventuelles propositions de modification des propositions reçues et celles d'autres personnes habilitées à faire des propositions au plus tard 20 jours avant l'assemblée décisionnaire.

NOUVELLE ADRESSE DU SECRÉTARIAT

Veillez noter que le secrétariat se trouve à Worblaufen depuis le 23 novembre 2023.

L'adresse officielle du secrétariat :

Swiss Aquatics
Lindenpark
Lindenstrasse 1
3048 Worblaufen

Le secrétariat est très facile d'accès, que ce soit avec les transports publics ou avec un véhicule privé. Des places de parking sont à disposition.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES CLUBS SPORTIFS EN SUISSE

Après de longs mois de collecte d'adresses, d'élaboration de questionnaires et d'envois de courriers électroniques aux plus de 18 000 clubs sportifs de Suisse, la dernière étude nationale sur les clubs sportifs réalisée par l'Observatoire suisse du sport est désormais disponible.

Dans toute la Suisse, plus de 5 500 clubs ont rempli le questionnaire, contribuant ainsi à un très bon taux de participation de plus de 30% pour une enquête en ligne. Il est particulièrement réjouissant de constater que 91 des 178 clubs affiliés à Swiss Aquatics ont participé à l'enquête. Cela donne un taux de participation de 51% qui est nettement supérieur à la moyenne suisse. Un grand merci aux 91 clubs qui ont pris le temps de répondre à cette enquête. Grâce au très bon taux de réponse, une fiche d'information a pu être rédigée pour Swiss Aquatics, que vous trouverez en annexe. L'étude détaillée sera également présentée aux médias. Le comité central se penchera également sur les résultats de cette étude lors d'une prochaine réunion.

ADAPTATION DE L'ORDONNANCE SUR L'ASSURANCE-ACCIDENTS

Fin novembre, le Conseil fédéral a adopté l'adaptation de l'ordonnance sur l'assurance-accidents (OLAA) en matière d'allègement financier des clubs de sport populaire. A partir du **1er juillet 2024**, les clubs sportifs ne seront plus obligés d'assurer contre les accidents leurs sportif·ve·s et entraîneur·e·s dont le revenu annuel ne dépasse **pas** 10 000 francs. Il s'agit d'une étape importante pour le sport populaire et le bénévolat dans le sport suisse, en faveur desquels Swiss Olympic et Swiss Aquatics se sont fortement engagés.

RECHERCHE URGENTE D'UN·E DIRECTEUR·TRICE DES FINANCES

La fédération est toujours à la recherche d'une personne qui assumera la responsabilité de ses finances. Cette fonction importante est actuellement assurée par intérim par le co-président Bartolo Consolo. La fédération se réjouit de recevoir des candidatures. En raison des quotas imposés par Swiss Olympic, les candidatures féminines sont particulièrement souhaitées.

Avec ces informations, nous prenons congé de vous pour 2023. Nous vous souhaitons une période de l'Avent sereine et de belles fêtes de fin d'année reposantes, ainsi qu'un bon départ pour une année 2024 prospère et saine.

Avec nos meilleures salutations



Dr. Ewen Cameron
Co-président



Bartolo Consolo
Co-président



Michael Schallhart
Secrétaire général

Annexe :

Factsheet Enquête auprès des clubs Swiss Aquatics (seulement en allemand)

msc, 30 novembre 2023

Factsheet Swiss Aquatics (SWAQ)

Verbandsspezifische Vertiefungsanalysen der nationalen Vereinsbefragung: Sportvereine in der Schweiz
Schweizer Sportobservatorium c/o Lamprecht und Stamm Sozialforschung und Beratung • www.sportobs.ch • 2023

Übersicht über die Vereinsbefragung

Vergleich der Teilnahmequoten zwischen den verbandsspezifischen Vertiefungsanalysen und der nationalen Befragung

Anzahl Vereine total		Anzahl angeschriebene Vereine		Anzahl befragte Vereine		Teilnahmequote (in %)	
CH	SWAQ	CH	SWAQ	CH	SWAQ	CH	SWAQ
18 688	178	18 229	178	6782	91	37	51

Vereinsstruktur

Vereinsgrösse und Verteilung der Aktivmitglieder

	In % aller Vereine		In % aller Aktivmitglieder	
	CH	SWAQ	CH	SWAQ
Kleinvereine (bis 100 Mitglieder)	65	40	22	8
Mittlere Vereine (101–300 Mitglieder)	27	36	38	20
Grossvereine (über 300 Mitglieder)	8	24	40	72

Merkmale der Vereine (in % der Vereine)

		CH	SWAQ
Struktur	Einspartenverein	78	61
	Mehrspartenverein	22	39
Alter der Vereine	25 Jahre und jünger	19	12
	26–50 Jahre	24	39
	51–75 Jahre	20	22
	76–100 Jahre	16	19
	Über 100 Jahre	21	8
Kinder- und Jugendanteil an allen Aktivmitgliedern	Keine Kinder/Jugendlichen	23	2
	1–30%	29	3
	31–60%	22	18
Geschlechterzusammensetzung der Aktivmitglieder	61–100%	26	77
	Mehr als 80% Männer	42	2
	60–80% Männer	24	11
	40–60% Männer/Frauen	18	51
Frauenanteil In % aller Aktivmitglieder	60–80% Frauen	6	31
	Mehr als 80% Frauen	10	5
		36	56

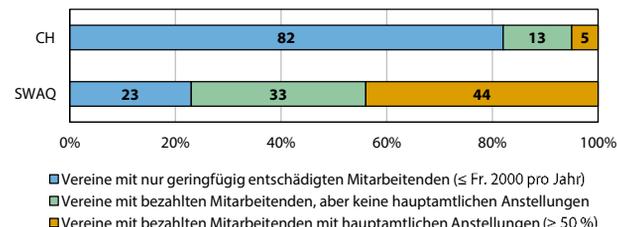
Freiwillige und bezahlte Mitarbeit

Ehrenamtliche und bezahlte Arbeit im Verein (arith. Mittel)

	CH	SWAQ
Anzahl ehrenamtliche Ämter pro Verein	20	28
Anzahl entschädigte Ämter pro Verein*	1	9
Monatlicher Arbeitsaufwand pro Ehrenamt (in Stunden)	11	17
Monatlicher Arbeitsaufwand pro entschädigtes Amt (in Stunden)	47	54

*Mit Aufwandsentschädigung von über Fr. 2000 pro Jahr

Mitarbeitendenstruktur (in % der Vereine)



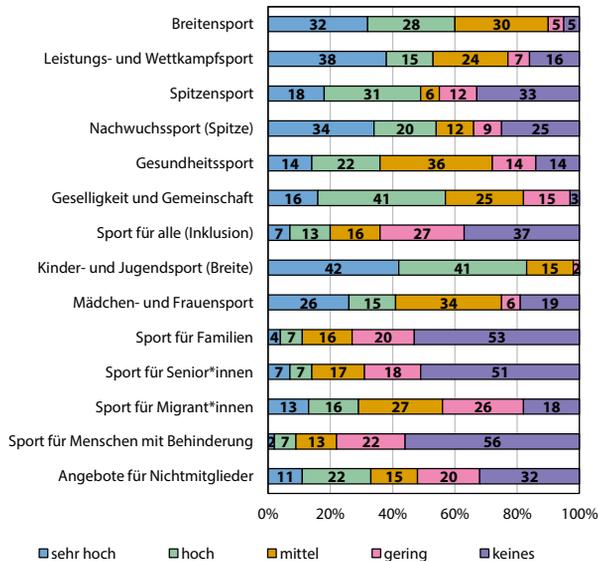
Angebote und Leistungen

Angebot der Sportvereine (in % der Vereine)

		CH	SWAQ
Sportangebot	Eine Sportart	74	68
	2–5 Sportarten	17	27
	Über 5 Sportarten	9	5
Wettkampfteilnahme	Ja	86	85
	Nein	14	15
Organisation von Sportveranstaltungen	Ja	53	68
Organisation von geselligen Anlässen	Nein	47	32
Organisation von Sportkursen/Lektionen	Ja, nur für Mitglieder	85	85
	Ja, auch für Nichtmitglieder	15	15
	Nein	25	26
	Nein	30	48
	Nein	45	26

Engagement der SWAQ-Vereine (in % der SWAQ-Vereine)

Höhe des Engagements in verschiedenen Sportfeldern



Ausrichtung der Vereine (% der Vereine mit starker Ausrichtung auf...)*

	CH	SWAQ
Breiten-, Jugendsport	57	79
Leistungs-, Spitzensport	20	54
Gemeinschaft, Geselligkeit, Werte	59	51
Integration, Diversität	19	24
Gesundheit, Dienstleistung, Inklusion	4	7
Prävention, Ethik, Umweltschutz	22	48

*Gesamtindikator aus verschiedenen Einzelaussagen

Finanzen

Einnahmen und Ausgaben der Vereine

Einnahmen		CH	SWAQ	
Arithmetisches Mittel (in Fr.)*		69 261	349 614	
Anteile an Einnahmen (in %)	Mitgliederbeiträge	32	20	
	Aufnahmegebühren, Sonderbeiträge	3	4	
	Einnahmen Kurse und Lektionen	6	40	
	Beiträge J+S	6	8	
	Zuschüsse (Staat, Verbände, Lotterie)	12	13	
	Werbung, Sponsoring	14	2	
	private Spenden	5	2	
	Teilnahmegebühren, Eintrittsgelder	4	3	
	Festwirtschaft, Sonderaktionen	8	1	
	Leistungen gegenüber Dritten	4	0	
sonstige Einnahmen		6	7	
Ausgaben		CH	SWAQ	
Arithmetisches Mittel (in Fr.)*		65 923	335 183	
Anteile an Ausgaben (in %)	Personalkosten, Weiterbildung	42	66	
	Infrastrukturkosten	15	9	
	Veranstaltungen, Material, Reisekosten	15	7	
	Verwaltungskosten	5	2	
	Verbandsbeiträge, Lizenzen	8	4	
	Versicherungen, Zinsen, Steuern, etc.	9	3	
	sonstige Ausgaben		6	9

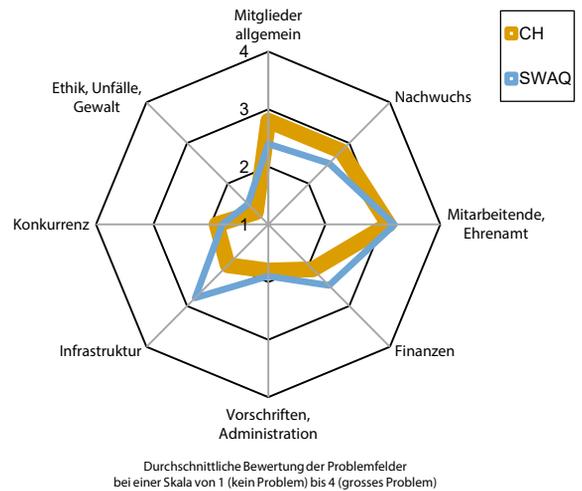
*Vereine mit Einnahmen/Ausgaben über Fr. 3 Mio. wurden ausgeschlossen

Mitgliederbeiträge in Franken (arithmetisches Mittel)

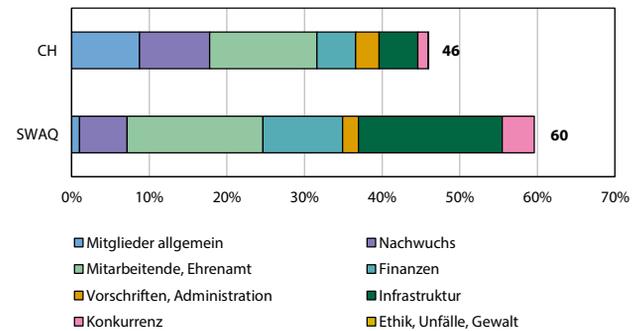
	CH	SWAQ
Kinder	137	306
Jugendliche	155	364
Erwachsene Aktivmitglieder mit Lizenz	275	511
Erwachsene Aktivmitglieder ohne Lizenz	168	396

Herausforderungen und Probleme

Sorgenbarometer



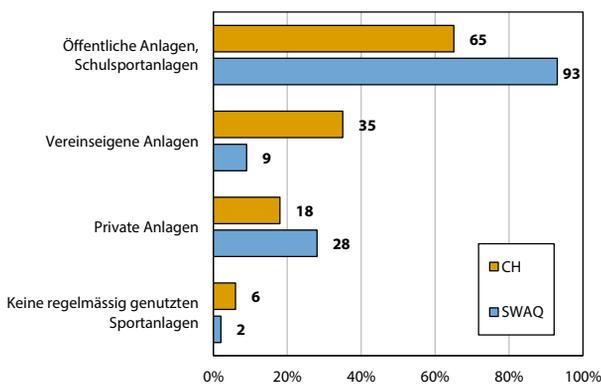
Anteil der Vereine mit existenzbedrohenden Problemen und Verteilung der verschiedenen Problemfelder (in % der Vereine)



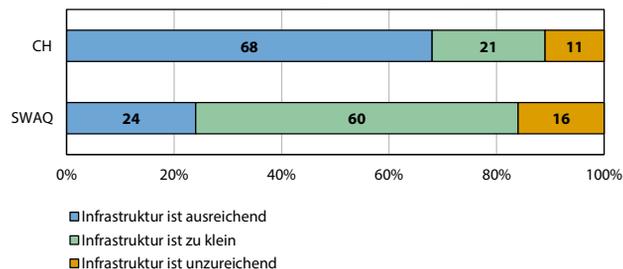
Infrastruktur

Regelmässig genutzte Sportanlagen

(in % der Vereine, Nutzung von mehreren Anlagentypen möglich)



Bedarf an baulicher Infrastruktur (in % der Vereine)



Unterstützung und Dienstleistungen

Gewünschte Unterstützung der SWAQ-Vereine: Top 10

(in % der Vereine)

Bereiche, bei denen mehr Unterstützung gewünscht wird:	In %
Finanzielle Unterstützung	59
Sportinfrastruktur	56
Gewinnung/Bindung von Übungsleiter*innen/Trainer*innen	54
Ausbildung von Übungsleiter*innen/Trainer*innen	43
Ausbildungsangebot für Jugendliche für zukünftige Trainer*innentätigkeit	43
Verwaltungshilfen (z.B. Vereinssoftware)	43
Gewinnung/Bindung von freiwilligen Helfer*innen	35
Gewinnung/Bindung von ehrenamtlichen Vorstandsmitgliedern	32
Material/Ausrüstung	30
Talentförderung	26

Beurteilung von Dienstleistungen (in % der SWAQ-Vereine)

